



## RISQUE D'EXÉCUTION DES CONDAMNÉS À MORT EN IRAK ET RAPATRIEMENT DES RESSORTISSANTS ÉTRANGERS EN ZONE SYRO-IRAKIENNE

46<sup>E</sup> SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME – DI avec la RS sur la promotion et la protection des DH dans la lutte antiterroriste –

4 MARS 2021 – GENÈVE

---

Madame la Présidente,

Ensemble contre la peine de mort remercie Madame la Rapporteuse spéciale pour son rapport. Nous souhaitons alerter le Conseil du risque d'exécution imminent qu'encourent de nombreux condamnés à mort en Irak.

L'Irak fait partie des 5 Etats qui exécutent le plus au monde et depuis octobre 2020 au moins 47 personnes ont été exécutées pour appartenance à l'Etat islamique. Plusieurs procédures spéciales des Nations unies ont exprimé l'inquiétude que cette vague d'exécutions s'inscrive dans un plan des autorités irakiennes visant l'exécution de tous les condamnés à mort en Irak.

Le 14 février 2021, les Kurdes ont remis plus de 100 combattants irakiens à l'Irak. Plusieurs milliers d'étrangers suspectés d'appartenir à l'état islamique sont actuellement détenus dans des prisons kurdes et risquent d'être transférés vers l'Irak.

Comme l'a souligné Madame la Rapporteuse spéciale dans son rapport, de nombreuses femmes et enfants étrangers actuellement détenus dans des camps en Syrie se trouvent dans une situation complexe et précaire sur le plan des droits de l'homme, de l'aide humanitaire et de la sécurité. Le 8 février 2021, plusieurs experts de l'ONU ont d'ailleurs appelé 57 Etats à rapatrier en urgence leurs ressortissants des camps.

Si plusieurs Etats ont procédé à des rapatriements et que certains commencent à le considérer, d'autres en revanche se démarquent par un manque de soutien à l'égard de leurs ressortissants. Nous saluons les Etats qui ont procédé à des rapatriements et nous appelons les États à étendre ce soutien à tous les détenus en zone syro-irakienne.

Nous demandons aussi aux autorités irakiennes d'instaurer un moratoire immédiat sur les exécutions et de veiller à ce que les procédures et les normes d'un procès juste et équitable soient appliquées.

Je vous remercie de votre attention.